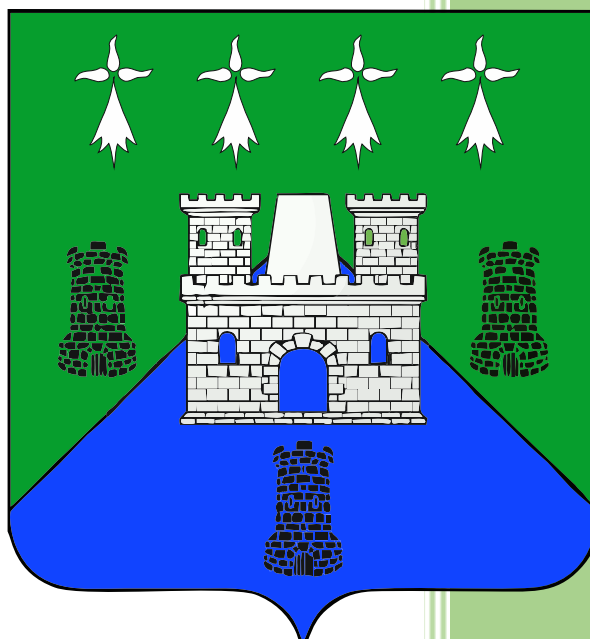


Le patrimoine héraldique de BRÉLÈS



Note : À chaque nouvelle découverte, ce document évolue, le choix d'une édition au format PDF le permet.

Se référer à la date inscrite au bas de la couverture.

Le patrimoine héraldique de BRÉLÈS

Brélès trêve de la paroisse de Plourin est devenue commune en 1791 et paroisse en 1801. Cette nouvelle structure ne possède pas de blason, ce n'est qu'entre 1933 et 1935 que Louis Le Guennec¹, érudit finistérien, ami de Guillaume Toscer auteur du « Finistère Pittoresque », travaille sur l'ouvrage : « Le Finistère monumental »



quand il décède subitement en septembre 1935. Louis Le Guennec s'intéressait beaucoup à l'art héraldique et proposera des blasons pour de nombreuses communes. Certaines accepteront ses armoiries comme Le Conquet, Argol, Dirinon, Le Drennec, Tréglonou... Le style général est presque toujours le même, il s'inspire toujours des racines historiques d'un lieu avec l'ancienne noblesse ayant laissé le plus de traces dans la vie locale. Il réunit sur un même écusson les racines d'un bourg avec quatre armoiries représentatives des anciens seigneurs locaux et au centre il place un petit écu distinct des précédents.

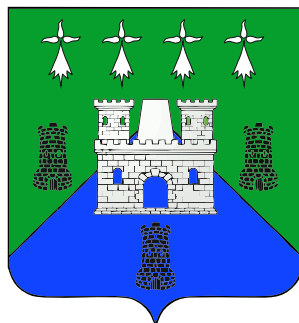


Le même avec les vraies armes de Kerléan

- 1 - Kergroadez
 - 2 - Keroulas
 - 3 - Kerléan (Erreur de blasonnement)
 - 4 - Brescanvel (Le Roux)
- Sur le tout : les armes de Léon accompagnées de deux hermines en chef

Dans le cas de Brélès, au centre sont les armoiries traditionnelles des seigneurs de Léon avec l'ajout des hermines de Bretagne. Les blasons Louis le Guennec marient l'histoire et la géographie tout en respectant à la lettre l'art héraldique. Les quatre seigneurs représentent Brélès, au centre, le lion du pays de Léon accompagné des hermines de Bretagne. Sa façon de procéder fait qu'il est impossible de retrouver deux armoiries identiques dans une même région.

Cette proposition ne fut pas retenue par Brélès, elle choisit un logo plus moderne s'éloignant des règles de l'art héraldique comme les trois tours de couleur noire sur fond vert et azur, au lieu d'être or ou argent.



Le blason moderne de Brélès par « Fugjujo ».

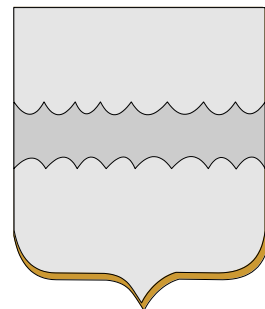
¹ L. LE GUENNEC– Le Finistère monumental T II, Brest et sa région, p : 253, Les Amis de Louis Le Guennec 1981.

Les armoiries au centre du bourg

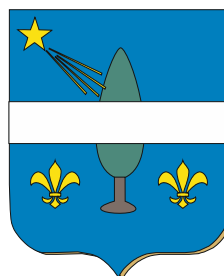
L'église



En franchissant la petite porte sud de l'église, le bénitier à droite porte un écusson sculpté avec une *fasce engrêlée*, rien ne permet à ce jour de l'attribuer à une famille connue ayant vécu dans le Bas-Léon. La famille Audren de Kerantour est proche de Carhaix et celle de Noblet de L'Espau avait des attaches près de Morlaix, rien ne permet de dire que l'une d'elle soit la donatrice du bénitier, il peut aussi s'agir d'armes d'un riche marchand.

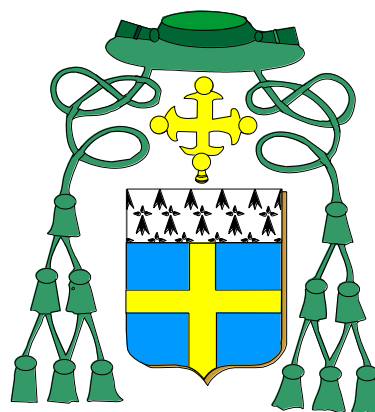


Dans le chœur sur le mur côté nord sont peintes les armoiries du pape Léon XIII.



Pape Léon XIII en exercice de 1878 à 1903 sa devise : Lumen in coelo (Lumière dans le ciel).

Les attributs des armoiries papales sont la tiare aux trois couronnes et deux clés, argent et or, elles symbolisent les pouvoirs spirituels et temporels des papes. En vis-à-vis sur le mur du sud ce sont les armes de l'évêque Jacques-Théodore de La Marche.



L'évêque du Quimper Mgr Jacques-Théodore La Marche est en exercice de 1887 à 1892, son cri : *Doue hag ar vro* (Dieu et patrie), sa devise : *Ama et confide* (L'amour et la confiance).

Les attributs des évêques sont : le chapeau avec cordelière terminée par des glands ou houppes dont le nombre

est en fonction de son rang dans la hiérarchie qu'il occupe au sein de l'Église, la croix, la mitre et la crosse complètent les attributs du prélat.

La présence de ces deux armoiries est probablement liée à des travaux importants effectués entre 1887 et 1892. C'était une façon courante de clore des travaux et de les dater.

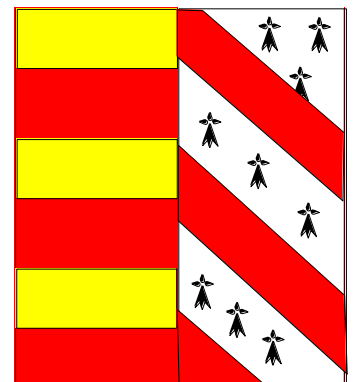
Sous l'ancien régime, les églises étaient décorées de nombreux écussons, en dehors du bénitier, il n'en reste plus rien au XXI^e siècle. Les croix de consécration peintes sur les piliers ne doivent pas être confondues avec des armoiries.

Dans la religion catholique, on appelle croix de consécration chacune des douze figures en forme de croix qui sont disposées à l'intérieur d'une église lors de la cérémonie de consécration. Elles n'ont pas de forme prédéfinie, elles peuvent être peintes, appliquées, gravées ou sculptées sur leurs supports (murs, piliers, colonnes). C'est à l'évêque du diocèse que revient le rôle de donner l'onction du saint chrême².



L'enclos paroissial

En dehors de l'église au-dessus de la porte ouest se trouve un magnifique écusson d'alliance en pierre de Kersanton particulièrement bien conservé, d'Olivier du Chastel et son épouse Jeanne de Ploeuc, mariés en 1408, ces éléments datent la construction de cette partie de la chapelle vers la fin XIV^e début XV^e siècle.



Olivier du Chastel et son épouse Jeanne de Ploeuc mariés en 1408.

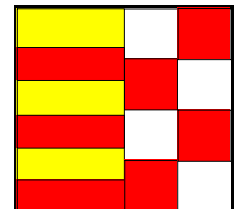
La fondation de la chapelle primitive serait attribuée au seigneur de Rosmadec, « une bulle d'indulgence est accordée en sa faveur en 1381 ». (Sources : Patrimoine des communes du Finistère). Le chanoine Henri Pérennès

² Sources : http://fr.wikipedia.org/wiki/Croix_de_consécration

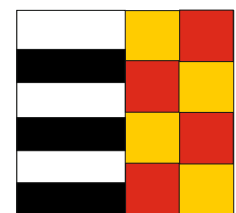
l'attribue à la maison de Kergroadez, "une pièce de 1711, déclare que les seigneurs de Kergroadez sont les patrons de l'église de Brèles".

Il est étonnant de trouver en si bonne place les armoiries de la famille Du Chastel. Cette église, plusieurs fois remaniée a probablement eu plusieurs mécènes, créant quelques confusions sur le nom du fondateur de l'édifice. Plusieurs pierres armoriées se trouvant dans le cimetière, entretiennent cette confusion, par l'absence de couleur elles peuvent être attribuées à la famille du Chastel de Trémazan comme à Kergroadez.

Au fond du cimetière sont scellés des écussons en pierre de kersantite devant provenir d'une partie ancienne de l'église, appartiennent-ils tous à la maison Du Chastel ? Deux sont presque identiques, situés, l'un au nord et l'autre au nord-est, ils sont entourés du collier de l'Ordre du Roy, dit aussi collier de l'Ordre de Saint-Michel.



(A)

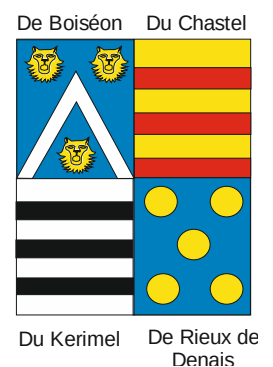


(B)

Rep. (A) : Soit Il s'agit des armes d'Olivier II Du Chastel, marié à Marie Du Poulmic en 1459 ? Olivier II le petit-fils d'Olivier 1^{er} et de Jehanne de Ploeuc (Voir plus haut l'écusson au-dessus de la porte ouest) ou bien, rep. (B) : Il est plus probable qu'il s'agisse des armes de François IV de Kergroadez en alliance avec son épouse Claude de Kerhoent, enterrée dans l'église de Brélès en 1648. Son père avait adopté les couleurs de sa femme, Jeanne de Botigneau dame de Kergournadec'h à l'échiqueté d'or et de gueules.



Un troisième écusson, plus complexe avec les armes de **Pierre de Boiséon** († en 1627) et son épouse **Jeanne de Rieux**³ (+ en 1630), mariés en août 1587. Une autre hypothèse avancée par L. Le Guennec, reprise par le Chanoine Henri Pérennès, ajoute les couleurs de Kergroadez sous de Boiséon et met de Kerlec'h à la place de Du Chastel, ce qui est plus qu'improbable, il n'existe aucun lien connu entre de Kergroadez-de Rieux ou de Kerlec'h-de Rieux. En plus, ce 3^e quartier est composé de trois fascés en relief, soit de sept éléments au total, correspondant à la famille de Kerimel, branche de Coëtizinan⁴ et de Kerouzéré fondue en 1522 dans Boiséon.



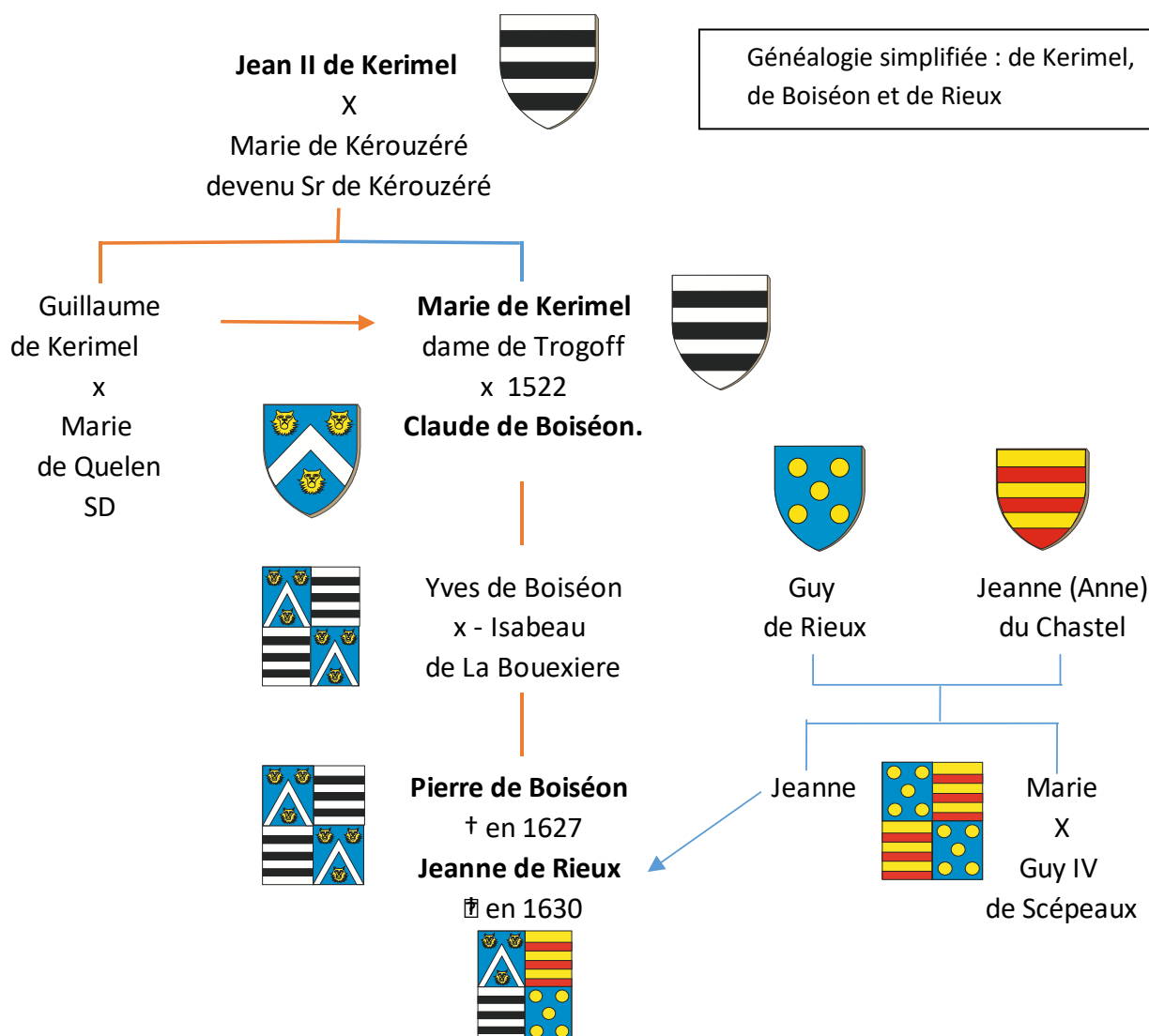
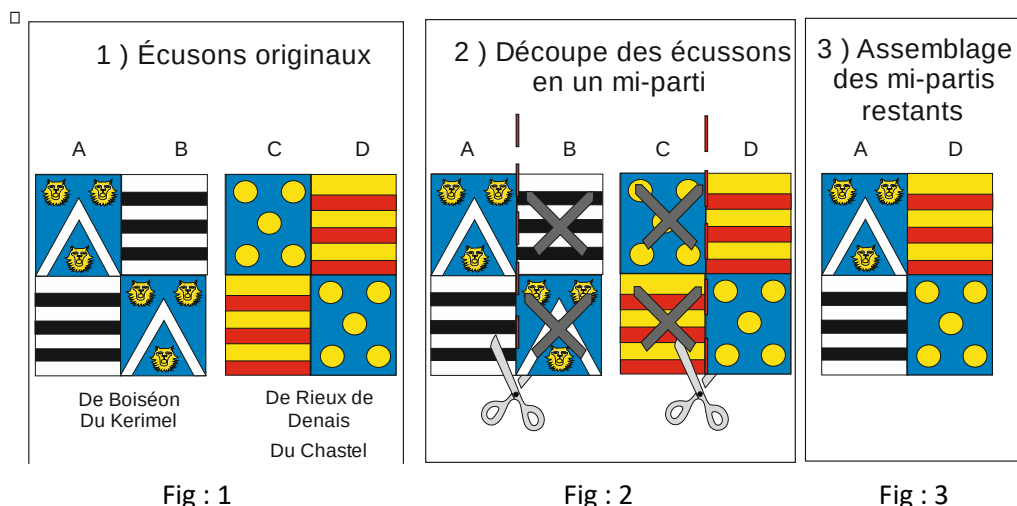
La composition de cet écusson compliqué vient du fait que les époux ont hérité d'armoiries écartelées dues à des alliances prestigieuses.

³ L. MORERI, Le Grand Dictionnaire Historique, Paris 1732, t. V, p.512.

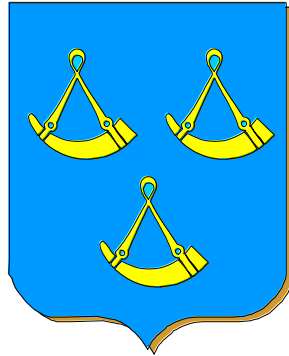
⁴ B.de KERIMEL, Kerimel, Jouve Mayenne 2016, p.40.

Les grands parents de **Pierre** sont : Claude de Boiséon et Marie de Kerimel, dame de Trogoff, blasonnant : *écartelé, aux 1 et 4 : d'azur au chevron d'argent accompagné de trois têtes de léopards d'or* qui est de Boiséon ; aux 2 et 3 : *d'argent à trois fascés de sable* qui est de Kerimel (écu rep : A-B de la figure 1).

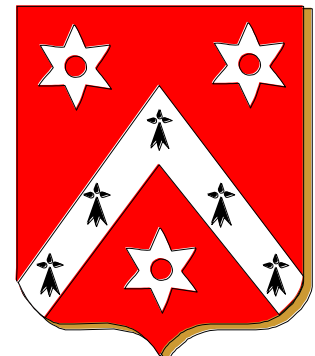
Les parents de **Jeanne** sont : Jehanne *alias* Anne du Chastel et Guy de Rieux mariés en 1560, blasonnant *écartelé, aux 1 et 4 : d'azur à cinq besants d'argent* qui est de Rieux ; aux 2 et 3 : *fascé d'or et de gueules* qui est Du Chastel (écu rep : C-D de la figure 1). Cet *écartelé* est en fait un *mi-parti* des armes de leurs parents ou grands-parents, il suffit de découper les écussons originaux en deux moitiés en éliminant les rep : B-C de la figure 2 et d'assembler les moitiés restantes (écu rep : A-D de la figure 3, ci-dessous).



Dans le cimetière plusieurs sépultures portent des armoiries dont : celle de François Le Borgne de Keroulas datée de 1843, l'érosion de la pierre tombale est importante en 170 ans.



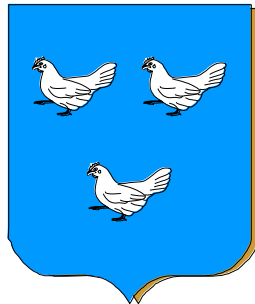
Le Borgne



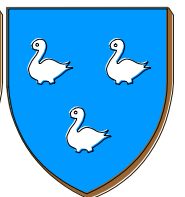
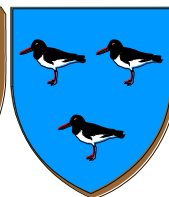
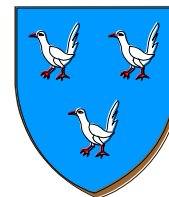
Devise : A MA VIE

De Lorgeril

Une seconde, datée de 1918 appartient à François de Lorgeril et son épouse Louise de Bois-Riou de Keroulas, cette famille est originaire de Plorec en Côtes d'Armor, entre Lamballe et Dinan. Le manoir de Keroulas est passé par mariage d'une héritière de Keroulas à la maison Le Borgne de Bois-Riou et enfin à de Lorgeril.



La troisième sépulture est celle de Marie de Poulpique de Brescanvel, veuve d'Hervé de Parcevaux de Tronjoly. Il faut noter que les oiseaux représentés sont bien des poules et non des pies de mer. Ceci n'a pas une grande importance, la famille de Poulpique est suffisamment nombreuse pour choisir l'oiseau de leur souhait.



Les différentes représentations connues du blason des Poulpique, en art héraldique, l'important est que l'écu soit d'azur avec trois oiseaux d'argent

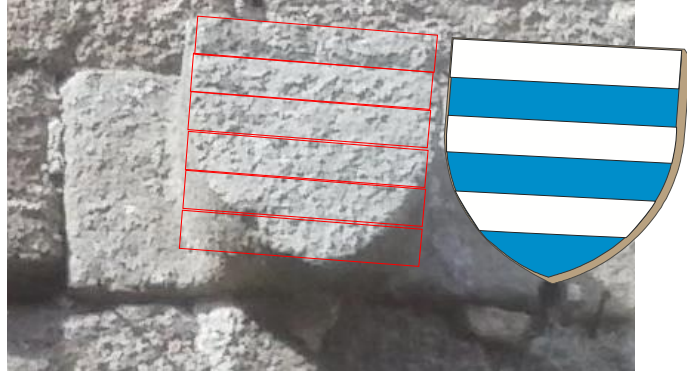
Dans le bourg.

Les armoiries Du Chastel dans le mur du restaurant "Jardin de l'Aber". Il semblait bien difficile d'identifier cet écusson, d'où vient-il ? Quelle famille représente-t-il : Du Chastel, de Kergroadez, de Coëtivy ou de Keroulas ? La question trouve sa réponse dans un détail du ruban ayant porté la devise où apparaît la lettre « M » gothique, hors la seule devise connue des quatre familles citées et commençant par « M » appartient à Du Chastel qui est : MAR CAR DOUE



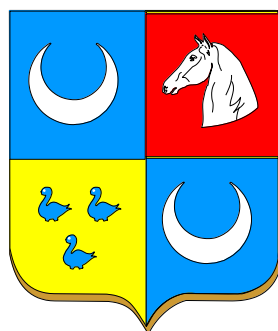
Le manoir de Bel Air

Un seul écu en granit est visible au manoir de Bel Air, toutefois, il est difficile à lire, le burin révolutionnaire et l'érosion étant passés par là il ne reste que deux traces de fasces (bandes horizontales) de mêmes dimensions permettant une extrapolation. Si l'on reporte deux fois ces deux fasces, l'on obtient un fascé de six pièces correspondant à **François de Penancoët** blasonnant d'un *fascé d'argent et d'azur de 6 pièces*, époux de d'**Anne Gillette de Kerangar**, héritière de Bel Air en 1686.



PRES P(our) FRAN(çois)
 PRES P̄ FRAN
 KERENGAR q(ui) MA
 KERENGAR qui MA
 FAICT FAIRE ET
 FACT: FARE: ET:
 BEL AIR MA
 BEL AIR MA:
 NOMMEE 1599
 NOME: 1599

Le cartouche commémoratif de la fondation de ce lieu par du François de Kerangar en 1599



petites poules, canettes...

Les armoiries ci-dessous existaient sur le moulin de Bel Air, elles sont déplacées et scellées au manoir de Rumorvan en Lanildut. Cet écusson daté de 1657 est un écartelé représentant l'alliance en 1652 de **Jacques de Kerangar de Bel Air** (les croissants) avec **Gillette Marie de Penmarc'h** (la tête de cheval et les trois merlettes).

Nota : En langage héraldique, les merlettes symbolisent les petits oiseaux, c'est la forme ancienne de représenter les colombes, les pies,

Le colombier de Bel Air

Le colombier est situé au nord du manoir, l'emplacement de l'écusson était resté désespérément vide jusqu'en 2015, ce manque fut comblé par les soins de **Charles-Henri de Gouvion Saint Cyr**. Le nouveau propriétaire y apposa les armes d'alliance de ses parents. Le parti de Gouvion est intéressant parce que rare, il s'inspire des armories impériales de son lointain aïeul, originaire de Toul, Laurent de Gouvion-Saint-Cyr Maréchal de France en août 1812, l'épée placée à dextre marquant le titre de comte d'Empire n'est plus entourée de la



Gouvion

Guyot de Villeneuve

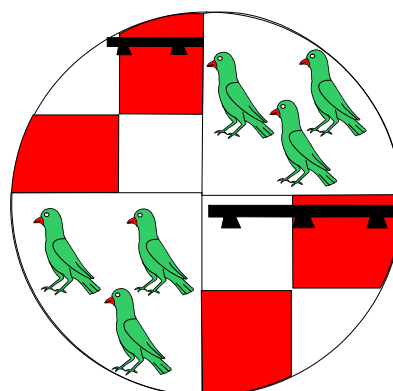


filière d'argent. Le second parti de l'écu appartient à la famille **Guyot de Villeneuve**, dont un ancêtre fut échevin de la ville de Paris et anobli en 1786, cette famille a donné à l'État, des administrateurs et des hommes politiques.

En savoir plus : https://fr.wikipedia.org/wiki/Laurent_de_Gouvion-Saint-Cyr
https://fr.wikipedia.org/wiki/Gustave_Guyot_de_Villeneuve

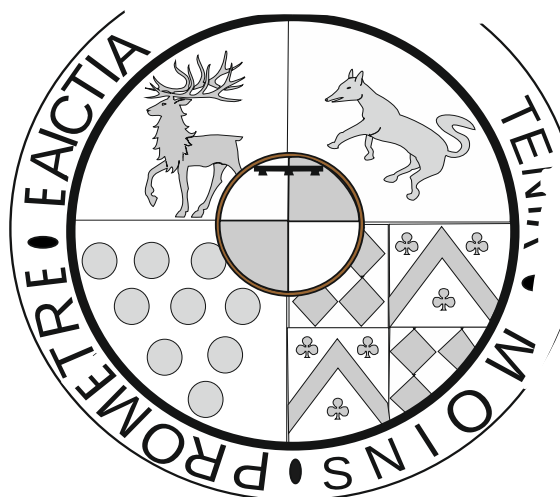
Le manoir de Brescanvel

Ce lieu possède deux pierres armoriées aux armes de la famille Le Roux, fondatrice du manoir de Brescanvel, daté de la deuxième moitié du XVI^e siècle. La première pierre armoriée est scellée dans le mur de la chapelle, il s'agit d'un écartelé entouré d'un cordon, aux armes de Claude Le Roux blasonnant : *écartelé d'argent et de gueules (rouge), avec un lambel en chef* ; et son épouse Marie de Corpel, blasonnant : *d'argent aux trois piverts de sinople (vert)* ; mariés vers 1580.



Claude Le Roux était issu d'une branche cadette d'où la présence sur ses armes d'un lambel (barre horizontale à deux ou trois pendants). Le cordon entourant l'écusson n'a pas d'autre signification que de marquer le lien qui uni le couple.

La seconde pierre se situe dans le prolongement du mur mais presque au niveau du toit, elle est en kersanton, elle est constituée de l'alliance de plusieurs familles contenues dans un cercle bordé d'une inscription difficilement lisible, «TEN.. – MOINS – PROMETRE – EAICTIA..... » une partie est détruite, toutefois il est possible de lire ce qui ressemble à un fragment de devise dont deux mots entiers « MOINS - PROMETRE ».



Cet ensemble nommé *pennon*⁵, entouré d'une devise est une généalogie sur quatre générations d'Yves Le Roux fondateur du manoir de Brescanvel.



Sont réunis dans un même écusson aux multiples armoiries dit « pennon », le mari et l'épouse, les parents, grands-parents et arrières grands-parents d'Yves Le Roux. **Le Roux de Brescanvel**⁶ est originaire de la paroisse de Cavan en Trégor. Les alliances sculptées sur cette pierre sont : Yvon **Le Roux** marié vers 1450 à **Jeanne Renard** *alias*

⁵ Le *pennon* est un écusson aux multiples armoiries réunissant le mari, l'épouse, les parents, les grands-parents et arrières grands-parents d'Yves Le Roux.

⁶ Catalogue généalogique de la noblesse bretonne. Éric LORANT – Edit : Sajef 2005

Regnard (Repère 2), *d'azur au renard d'or*. Un Sylvestre Le Louarn (Renard en breton) est cité à la « Montre » de Tréguier en 1481 parmi les 38 nobles de Quemper-Guézennec.

Leur fils aîné **Prigent** est marié vers 1475 à **Jeanne de Kerleau** (Repère 1) originaire de Pleubihan en Trégor, blasonne *d'azur au cerf d'or*.

Leur fils aîné **Jean**, épouse **Aliette du Cosquer** en 1501 (Repère : 3) le blason n'est pas répertorié dans les armoriaux, toutefois les *besants* ou *tourteaux* lui sont attribués d'office, les autres armes ne faisant aucun doute.

Le fils ayant commandé l'œuvre, est **Yves**, époux vers 1550 de **Jeanne Ranoux (Rannou)**, famille originaire du manoir de Pratmeur en Ploudalmézeau. Ses armes sont connues grâce au procès-verbal de prééminences de l'église de Ploudalmézeau en 1762, c'est un *écartelé, au 1 et 3 : losangé d'argent et de sable* (noir) qui est Rannou ; *au 3 et 4 : de gueules* (rouge) *au chevron d'argent accompagnée de 3 trèfles de même* qui est de Pratmeur. Sur le tout au centre sont placées les couleurs de Le Roux de Brescanvel.

La devise d'Yves Le Roux

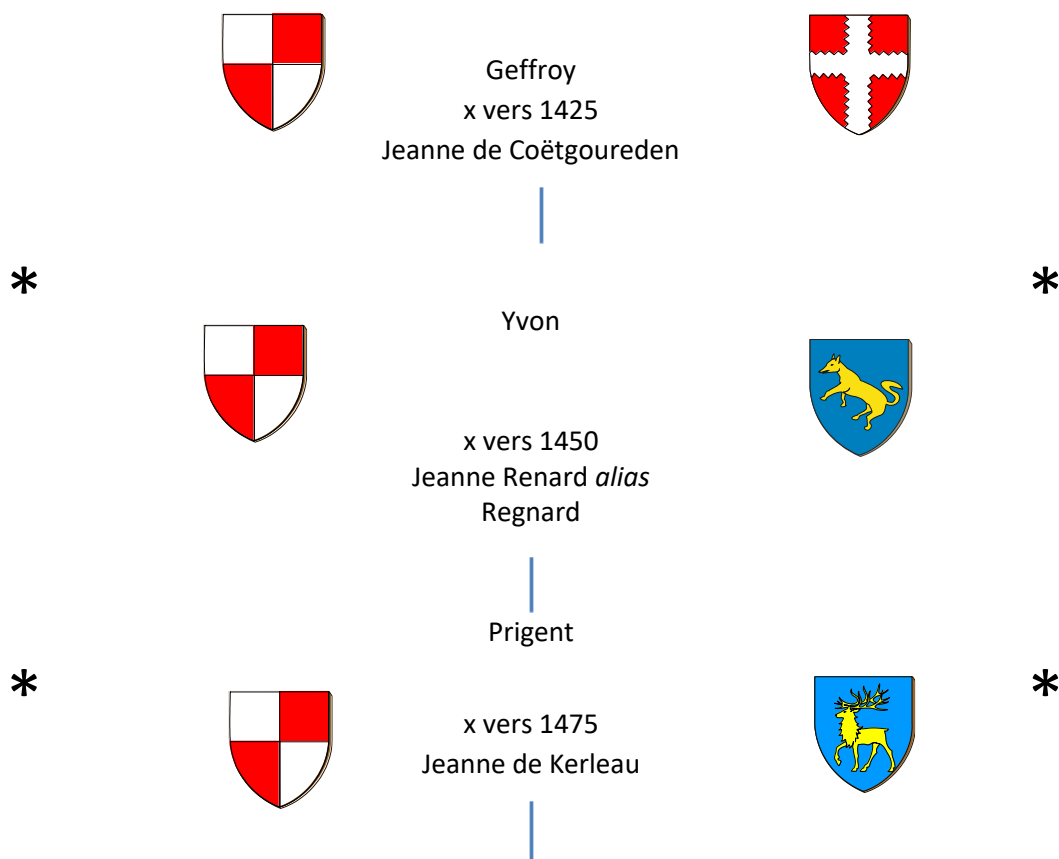
La devise proposée semblant cohérente, reconstruite à partir des éléments lisibles en tenant compte des espaces manquants, est celle-ci :

SAVOIR TENIR – MOINS – PROMETTRE – FAICT LA FOY

Savoir (bien) tenir, moins promettre, fait la foi (confiance)

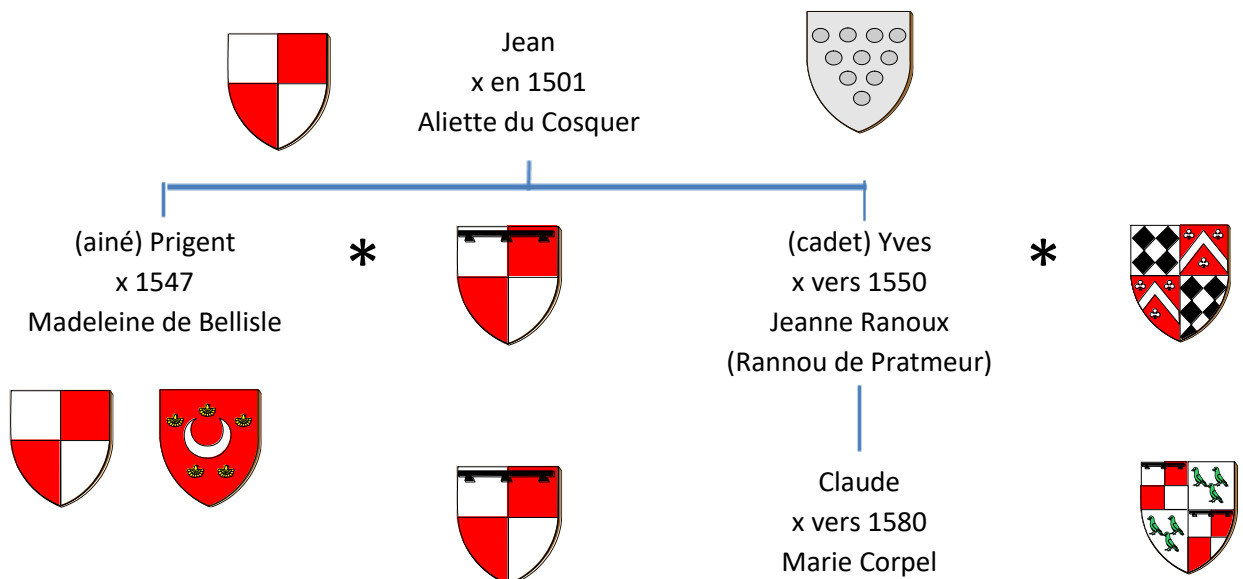
Cette devise gravée il y a bientôt 425 ans est toujours d'actualité.

Extrait de la généalogie de LE ROUX de Brescanvel



*

*



Le manoir de Keroulas

Aucune armoirie n'est visible, d'après Madame de Lorgé.

Château de Kergroadez

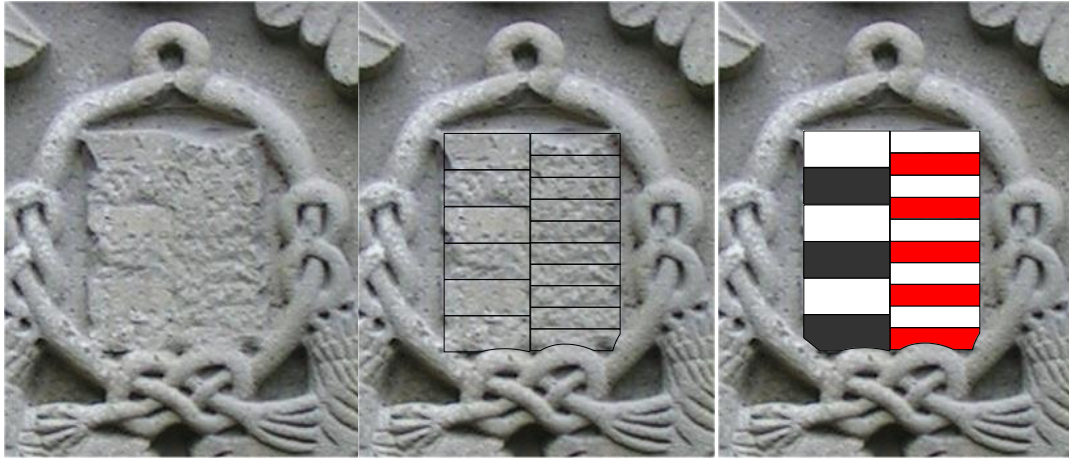
Ce château daté de 1613, fut construit près de l'ancien manoir. Les écussons sont rares, ils furent descellés de leurs emplacements avant la Révolution lorsque le domaine est passé à la famille de Roquelaure. Certaines pierres armoriées furent retrouvées à Saint-Renan, toutefois la Révolution étant passée par là, elles furent soigneusement bouchardées. Certaines retrouvèrent leur place grâce à Jos Saliou, président du Musée du Ponant.



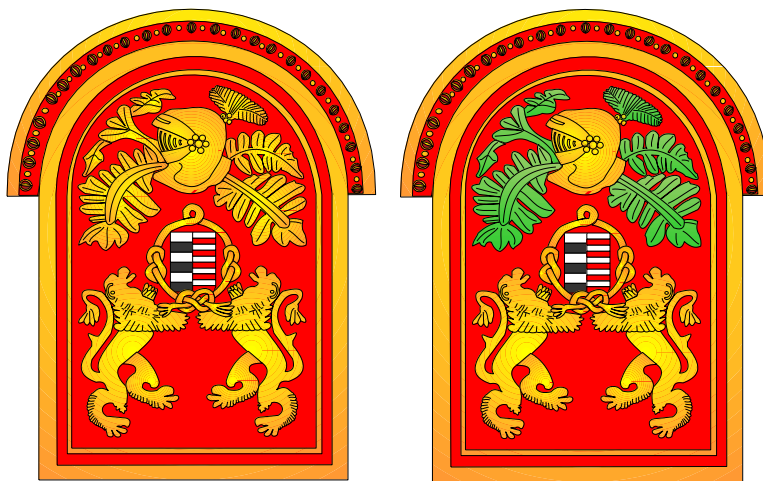
Cet ensemble armorié placé sur le parapet au-dessus des portes donnant accès à la cour, accueille le visiteur du château. La partie la plus importante pour l'identification du propriétaire se trouve au centre elle est entourée d'une cordelière nouée dite « lacs d'amour ». (Prononcer « las d'amour » la corde étant aussi un lacet)



Les motifs en relief de l'écu sont détruits, la pierre semble lisse mais en l'examinant attentivement il est possible de les voir et de les retracer.



Ainsi est reconstitué le blason de François III de Kergroadez en alliance en 1599 avec sa seconde épouse Gillette Quélen portant les armes : *burelé de dix pièces d'argent et de gueules*.



Aspect que pouvait avoir cet ensemble lors de sa mise en place vers 1600.

En entrant dans la cour, côté ouest au-dessus de la porte d'accès conduisant à la chapelle, une pierre armoriée a subi le même traitement « révolutionnaire », elle laisse apparaître suffisamment de détails en relief pour reconstituer l'image d'origine. Au centre l'écu est *fascé*, entouré d'un premier collier composé de lacs d'amour et d'étoiles, le second est composé de deux rameaux garnis de pommes de pin et d'une feuille tréflée placée aux quatre angles.

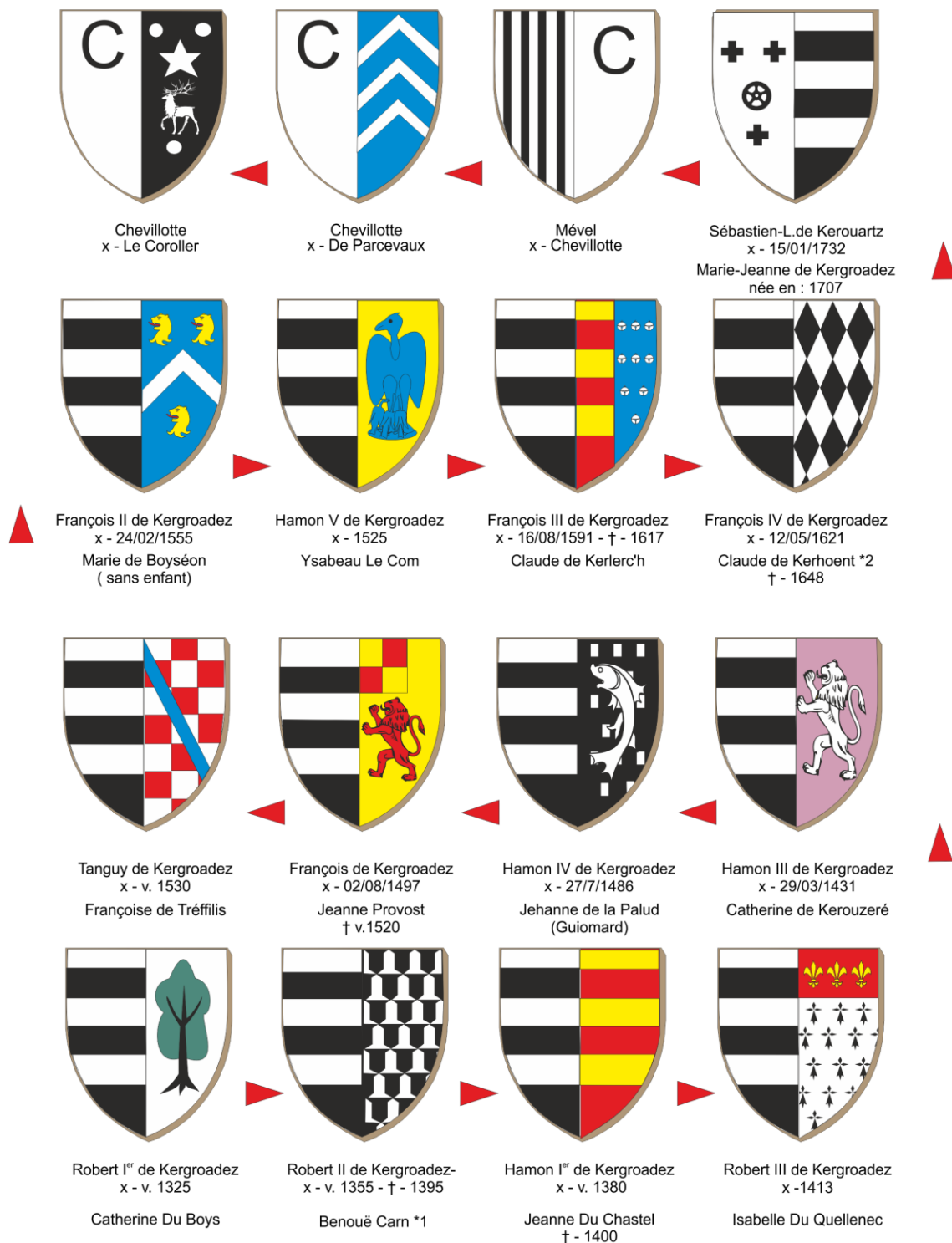


Écusson de François IV de Kergroadez, chevalier de l'Ordre du Roy et probablement de la Milice Chrétienne.

La chapelle

Le vitrail de la chapelle est composé d'armoiries, il s'agit d'une généalogie partielle du lieu, c'est à dire la liste des personnages ayant vécu au château. Il ne manque que les successions compliquées de la période située entre François IV et Marie-Jeanne de Kergroadez (1652-1732).

Les écussons de la chapelle sont coloriés selon la codification héraldique présente sur le vitrail et les données généalogiques des familles ayant vécu en cette demeure.



▶ = Sens de lecture ; x = marié ; v = vers ; † = mort

*1- La famille Carn blasonne : d'or à trois chevrons de gueules *2 Claude de Kerhoent blasonnait avec les armes de Kergounadec 'h : échiqueté d'or et de gueules

Vitrail réalisé par les ateliers Sainte-Marie de Quintin, en 1968

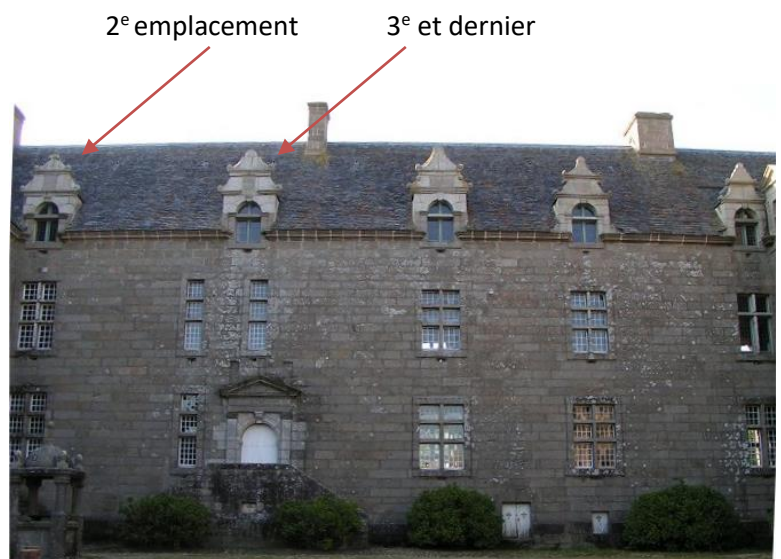
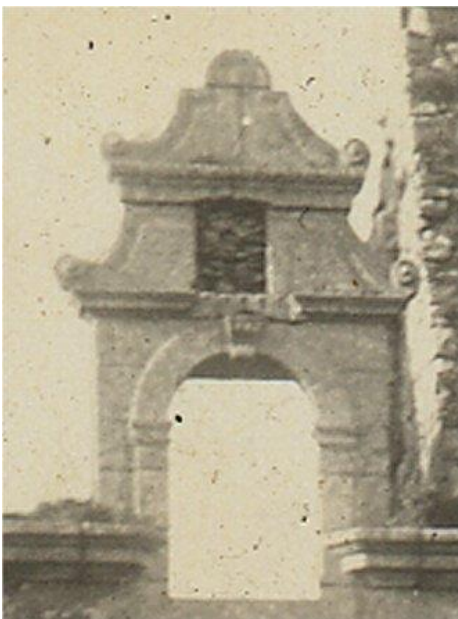
M. Mauguin
Mise à jour 07/2015

Dans le château

Dans le château, il reste une pierre armoriée entourée du collier de l'Ordre de Saint-Michel, mais mutilée, il s'agit des premières noces de François III de Kergroadez avec Claude Kerlec'h du Chastel en 1591.



Cette pierre fut placée une première fois sur l'ancien manoir et ensuite sur le château, au-dessus de la première lucarne, cette place de convenant pas, une adaptation fut faite au-dessus de la seconde lucarne pour la recevoir. Cet emplacement étant une place d'honneur au-dessus de l'entrée principale du logis, elle rendait hommage à la première Dame héritière de Kerlec'h.



À gauche, cliché de 1903. Sur la 2^e lucarne, l'écusson a disparu.



L'emplacement de l'écu est comblé en 1912.



Le cadre rouge est l'emplacement prévu par l'architecte, le bleu est l'adaptation, une pierre vient combler l'espace entre le cadre rouge et le bleu.

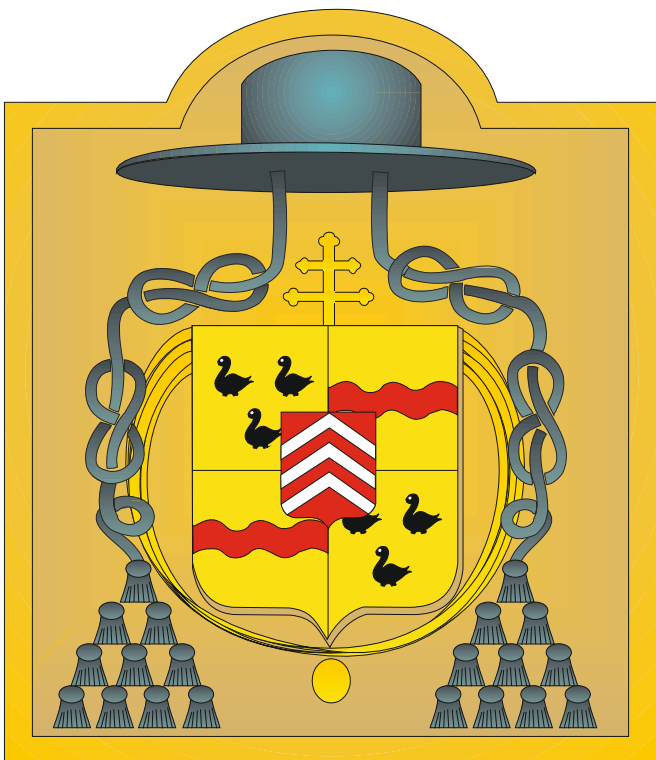


La pierre au collier de Saint-Michel dans son emplacement d'origine.

(Photo montage respectant les dimensions).

Dans la grande salle

Dans le foyer de la cheminée une magnifique plaque de cheminée porte les armoiries de l'évêque Claude de Rebé.



Cette homme est archevêque titulaire d'Héraclée le 08.08.1622, archevêque de Narbonne le 08.02.1628 né en 1587 à Amplepuis (69), mort le 17.03.1659 à Narbonne, il est chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Ses armes sont un écartelé, au 1 et 4 : *d'or à 3 merlettes de sable* ; au 2 et 3 : *d'or à la fasce ondée de gueules* et sur le tout : *de gueules à trois chevrons d'argent*.

Claude de Rebé était contemporain de François IV de Kergroadez, ils auraient pu se rencontrer. La famille Chevillotte n'a pas connu cette plaque, laquelle doit être une copie d'une ancienne, elle est donc arrivée à Kergroadez par un pur hasard.

Une autre plaque portant les lys de France est installée dans le foyer de cheminée d'une autre salle.

Manoir de Keringar

Le manoir de Keringar du XV^e siècle, situé entre la rivière Ildut et la route de Saint-Renan Brélès est probablement habité au début du XV^e siècle par Guillaume de Keringar *alias* kerangar, Kerengar, Kerangarz, issu d'une branche ainée installée à Kerengarz en Lannilis, dont Jean de Kerangarz aboli⁷ en 1364 par Jean de Montfort pour avoir suivi le parti de Charles de Blois, il blasonnait *d'or à une croix tréflée de gueules*⁸. La branche ainée s'est fondue dans la famille Le Com *alias* du Coum.



Guillaume de Keringar de la paroisse de Plourin apparaît à la réformation de la noblesse de 1427, il blasonne *d'azur au croissant d'argent*, il épouse **Louise de Penendreff** et devient le seigneur dudit lieu, il est encore cité comme témoin en 1449.



Le manoir est très remanié aux cours des siècles, il reste des murs et des pierres anciennes. La porte principale est une association de pierres de remploi et de modernes pour redonner une cohérence à l'ensemble. L'arc armorié, composé de trois écus de granit fin, n'échappe pas à cette règle. L'observation montre un écusson en supériorité avec des traces de meubles composant le blasonnement, contrairement à une première impression, il ne s'agit d'un mi-parti avec deux fascès, pas très nettes, en alliance avec un croissant surmonté d'une marque de cadet de famille. L'écu supérieur d'un arc de porte ou d'enfeu placé dans une chapelle ou église est par principe un écusson plein aux armes d'une famille propriétaire du lieu s'inscrivant dans la continuité pouvant s'étaler sur des siècles. Quant aux écus inférieurs placés aux bouts des bras de l'arc recevant les armoiries présentées en un mi-parti des dernières alliances sont souvent peints, ce qui permet de se mettre au jour avec les couples vivants du moment, c'est-à-dire l'alliance des parents et celle du fils ainé assurant la continuité familiale. Sur les arcs des enfeus ce sont les alliances des derniers défunts que l'on trouve à ces emplacements.



⁷ Aboli : Une lettre d'abolition est une grâce accordée à l'auteur d'un crime.

⁸ H.TORCHET, Réformation des fouages en 1426, diocèse de Léon, « *Les armes anciennes des Kerengar dérivent de celles des Le Barbu, donc originaires du manoir de Kerengar en Lannilis, détenu par les Le Barbu* ».

Après un essai de construction de l'arbre généalogique de la maison de Keringar, même si celui-ci est incomplet ou pouvant comporter quelques erreurs, il est peu probable que l'arc au-dessus de la porte d'entrée du manoir soit d'origine. Il s'agirait d'un remploi provenant d'un ancien manoir ou d'un enfeu, dont les deux fasces pas nettes parce qu'ondées et très érodées, font penser à la maison de **Kerdalaëz** de Brélès, blasonnant *d'or à deux fasces d'azur*. Si le lieu de Keringar avait été habité par cette famille, avant Even de Kerangar, il est peu probable que ce dernier conserve des armoiries ne le concernant pas.



La généalogie de Keringar⁹ suivante est construite à partir de documents incomplets, donc imparfaite, c'est comme un puzzle construit malgré des pièces manquantes ou semi-effacées.

Guillaume a pour fils aîné **Yvon ou Even**, recensé en 1446 est attesté en 1462 seigneur dudit lieu (keringar), il est marié depuis le 23 avril 1451 à **Jeanne Kerérault**. Il est présent à la montre¹⁰ de 1481 mais remplacé par Jean Campion à celle de 1503. Leur fils Hervé épouse le 30 juin 1491 **Marguerite de Quilbignon**, fille héritière de Guyomarc. **Valentin de Kerangar** assure la continuité et porte le titre de s^r de Penandreff quand il épouse le 9/07/1534 une autre **Marguerite de Quilbignon**, lointaine parente de sa mère. La branche de Penandreff donne une branche secondaire avec leur fils cadet **François de Kerangar** en épousant en 1585 l'héritière de Bel Air, **Louise de Kerbescat**¹¹. L'aîné **Hervé de Kerangar** assure la continuité de la branche Penandreff.

Qui a créé la branche de Keringar ? Est-ce Jean, fils probable de Guillaume ou **Yves de Kerangar** époux de **Marguerite du Drennec** ? La réponse se fait attendre par manque de documentation. Ce couple donne naissance à **Catherine**, fille unique, elle épouse en 1525 **Charles Keryar** et ont un fils prénommé **Charles**, ce dernier convole vers 1550 avec **Marguerite ou Françoise de Kerizaouen**. Les manoirs de Keryar et Keringar passe en la maison de Kerliver par le mariage de l'héritière **Anne de Kerangar** avec **Nicolas de Kerliver** en 1595, leur fils Jean épouse en premières noces Suzanne de Guemadeuc le 4 octobre 1623 et en secondes noces, vers 1645, **Marie Barbier**, laquelle donne naissance à **Jean de Kerliver** qui meurt prématurément sans descendance. Le patrimoine passe dans une branche collatérale dont **François de Carné**, fils de **Philbert** et **Suzanne de Kerlec'h**. **François** épouse **Mathurine de Brézal** vers 1670 et laisse l'usufruit du domaine de Keryar à son frère cadet, **Jaques** vicomte de Coatquen en époux de **Marie Gabrielle de Kerangar** fille de **Jacques et Gillette de Pemmarc'h** du manoir de Bel Air.

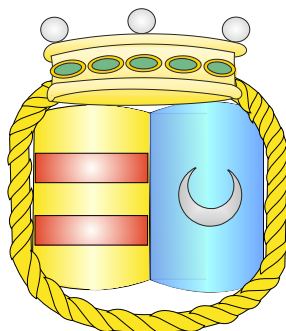
Le manoir Keringar doit être affermé vers 1600, on trouve Christophe Leautic marié à Marie Gellebart dans un acte de succession¹² du 20/06/1676 et leur fils Jacques Leautic, marié à Jeanne Stéphan 24/04/1684, puis à Françoise Corre le 15/02/1694.

⁹ Y. LULZAC, Chroniques oubliées des manoirs bretons, Nantes 1996 à 2005, t. 1 à 5.

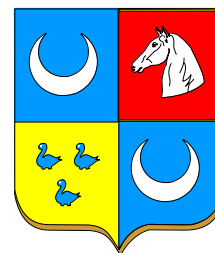
¹⁰ La « montre » est une revue militaire.

¹¹ ID., Chroniques oubliées..., Nantes 2005, t. 5, p. 5

¹² ADLA 35J76



Pierre armoriée du domaine de Coëtquenan de Jacques de Carné en alliance avec celles de Marie Gabrielle de Kerangar



Pierre armoriée de l'ancien moulin de Bel Air, de Jacques de Kerangar en alliance avec celles de Gillette de Pemmarc'h

Dans un aveu¹³ du 24/12/1771, à Pratmeur, Nicolas de Kersauson, lieutenant des vaisseaux du roi, est seigneur de Penendreff, Kerengar, Kerbriec, Penalan,

La pierre de Lestreina Vihan

La pierre de kersanton, sculptée de Lestreina Vihan, mesurant 30x28x20 cm représente un écusson ovale dont le meuble central est bouchardé. Il ne reste que le décor extérieur avec une fleur de lys dans chaque angle.

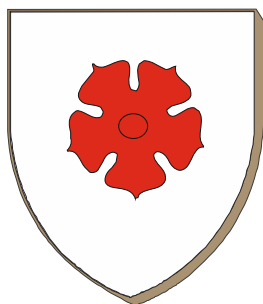
La recherche du contour de la partie bouchardée laisse apparaître l'emplacement d'un meuble tenant dans un cercle, c'est à dire, une quintefeuille ou rose unique.

Aucun noble connu sur Brélès et Plourin ne porte cet emblème, toutefois, la généalogie de Keroulas, maison voisine du lieu de Lestreina Vihan fait mention d'un François de Keroulas de Brendelouez ayant épousé vers 1600, Madeleine Lancelin héritière de la maison de Cohars et Kersaly en Ploumoguier. François était le fils de Jean de Keroulas fils cadet d'Hervé de Keroulas et de Catherine de Mesgouez.

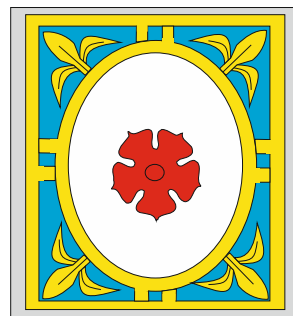


¹³ Y. LULZAC, KRL3088

Ce couple demeurait au lieu-dit à Brendelouez¹⁴ ou Brendelvouez ou Kerbrendeloués, selon les documents, toutefois ce nom ne figure sur aucune carte, d'après Yves Lulzac, ce lieu est à situer à proximité de Castel Rouz et Keréozen en Brélès.



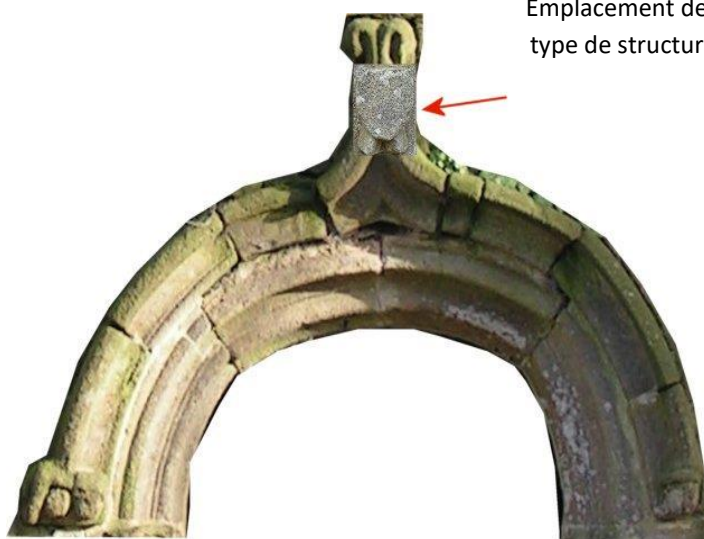
Les seigneurs de Lancelin blasonnaient *d'argent à la quintefeuille de gueules* selon la présentation de l'écu classique à gauche. La représentation de droite est de style Renaissance du XVI^e siècle répondant à une mode.



La provenance de cette pierre peut être multiple, elle pouvait être scellée dans le mur d'un bâtiment des Lancelin, dans le mur d'une chapelle, au fronton d'une fontaine ou sur un pilier d'entrée d'une allée menant à un manoir, dans ce cas il y en avait une autre sur le second pilier aux armes du conjoint.

L'écu de Traon-Gall

L'écu scellé dans le mur de clôture de Traon-Gall en Brélès n'a jamais été sculpté de motifs héraldiques, mais probablement peint, il provient soit d'un enfeu ou d'une porte de chapelle ou de manoir. Il était placé comme sur la photo montage ci-dessous.



Emplacement de l'écusson sur ce type de structure architecturale.

¹⁴ Albert DESHAYES – Dictionnaire des noms de lieux bretons – Le Chasse-Marée 1989

Brendeloués serait : Bren = « colline », del = « feuillu », oués = « homme vassal » que nous pourrions traduire comme : Le vassal de la colline boisée ou La colline boisée du vassal. Ce nom peut être conforme au statut d'un cadet de famille noble.

Manoir de Kermeur en Brélès

Le manoir de Kermeur en Brélès, autrefois en la paroisse de Plourin était une demeure noble de moyenne importance. L'aspect actuel modernisé ne permet pas de se faire une idée bien définie de sa structure au XVI^e siècle, il reste ça-et-là des éléments montrant l'ancienneté du lieu. Le nom de **Kermeur** vient de **Guermeur, Grandville** en français. Le blason de cette maison est issu d'une branche cadette des seigneurs Du Chastel de Trémazan, il est : *fascé d'or et de gueules, chargé d'une molette d'or sur la première fasce de gueules*.



Note : Ce qui suit est un essai de reconstitution de généalogie du lieu à partir des recherches d'Yves Lulzac¹⁵. Malgré tout le sérieux de son travail, il reste des inconnues ou des informations pouvant prêter à discussion. C'est un puzzle avec des trous, des éléments incomplets et usés par le temps.

La durée de vie était quelquefois très courte, il est fréquent que les personnages se marient deux ou trois fois dans leur vie, tous et toutes les partenaires ne sont pas connus, les rares actes retrouvés ne mentionnent que les noms du couple au moment de la rédaction desdits actes.

Le premier nom du propriétaire connu est **Bernard du Kermeur**¹⁶, père de **Prigent du Kermeur** (alias de la Grandville) marié vers 1366 à **Catherine de Kergroadez**¹⁷, leur fille **Marie**, l'héritière, est mariée vers 1380 à **Olivier Gouzillon**, lequel rend aveu à la seigneurie du Chastel le 24/5/1416. Probablement veuve, Marie An Kermeur se présente à la « montre¹⁸ » de 1426.

Le fils de Marie, **Bernard Gouzillon** porte ce patronyme jusqu'en 1408 ; lors de son mariage le 20/03/1408 avec **Béatrice Touronce**¹⁹, il prend nom et armes de sa mère et devient **Bernard du Kermeur**²⁰. Guillaume I^{er} an Guermeur sr de Langonery est probablement un frère de Bernard, il est présent à la montre de 1427. **Maurice** fils de Bernard rend aveu au Du Chastel le 16/01/1435, frère probable de **Guillaume II** il est aux « montres » de 1446 et 1448, il échange des terres en 1468²¹ avec Robert de Kergroadez. L'épouse de Guillaume II²² n'est pas connue, son fils **Guillaume III** épouse **Catherine Rivoalen**, il est présent à la « montre » de 1481 en tenue de vougier²³ en brigandine²⁴ avec deux chevaux, il déclare un revenu annuel de 72 Livres, à titre de comparaison, celui du seigneur de Kergroadez est de 250 Livres et celui de Du Chastel est de 2500 Livres, Guillaume de Kermeur meurt après 1482²⁵.

Bernard de Kermeur, fils aîné et époux de **Marie de Cornouaille** (alias Kerneau) vers 1476, meurt avant 1492. **Guillaume IV de Kermeur** (né en 1478, mort vers 1547), à la montre de 1503 se présente habillé en archer,

¹⁵ Y. LULZAC, Chroniques oubliées des manoirs bretons, Nantes 1996 à 2005, t. 1 à 5.

¹⁶ H. TORCHET, Réformation des fouages de 1426 en Léon, 2010, La Pérenne Paris.

¹⁷ Y. LULZAC, Chroniques oubliées des manoirs bretons, Nantes 2002, t. 4, p. 7.

¹⁸ Revue des gentilshommes en armes sur ordre du souverain.

¹⁹ ID., Chroniques oubliées..., Nantes 2005, t. 5, p. 215.

²⁰ ID., Chroniques oubliées..., Nantes 1996, t. 2, p. 91.

²¹ ID., Chroniques oubliées..., Nantes 2002, t. 4, p. 15.

²² Yves Lulzac ne trouve qu'une seule génération de Guillaume entre le mariage de Bernard en 1408 et celui du petit fils Bernard époux de Marie de Cornouaille vers 1476. L'écart est trop important pour être vrai, Guillaume des montres de 1446 et 1448 ne peut être le même homme en 1481, marié en 1460.

²³ Arme dérivée de la faux ou de la serpe des paysans, servie par le vougier.

²⁴ Petite cotte de mailles

²⁵ ID., Chroniques oubliées..., Nantes 1996, t. 2, p. 93 à 96.

il lui ait fait « injonction d'avoir un page », à celle de 1534 il se fait remplacer par son fils Tanguy en archer en tenue de brigandine²⁶. Guillaume III a 13 ou 14 ans, quand son père décède, il a un tuteur en la personne de Jehan de Kermeur son oncle, prêtre et chanoine de Vannes, il fera carrière dans le notariat et épouse **Mence Le Maucazre** (Alias Mocaër) qui lui donne un fils, **Tanguy**, lequel n'aura pas de descendance. Mence trépassé et Guillaume IV convole en secondes noces, par contrat du 15/12/1521, avec **Françoise du Coum**, fille d'Hervé et d'Annette de Rucat²⁷, trois filles naissent de cette union, Françoise, Anne et Isabelle. La maison de Kermeur tombe en quenouille, **Françoise de Kermeur** a 14 ans quand elle épouse **Jean Du Chastel** en 1536. Leur fils Tanguy Du Chastel donne les terres de Kermeur à sa demie sœur Anne de Kerouzéré issue du second mariage de Françoise avec **Christophe de Kerouzéré** qu'il aurait contacté le 06/05/1575²⁸. (Date impossible puisque Françoise aurait 60 ans pour donner naissance à **Anne de Kerouzéré**.)

Le manoir du Kermeur est probablement abandonné de ses nobles avec le mariage de Françoise ou de sa fille Anne. Cette dernière, épouse **Jérôme de Kerléan** en 1584, il meurt en 1594 laissant un fils, **Jacques de Kerléan**, Anne, veuve prend un nouvel époux en la personne de **François Du Chastel du Mezle**. Jacques de Kerléan épouse **Renée du Val**, leur fils **René** se marie avec **Robine de Kernezne** en 1647, ils ont trois enfants dont **Charles Claude de Kerléan** époux de **Louise Gabrielle de Bellingant**, de cette union naît **Anne Jeanne** qui rentre dans Ordres. La succession passe à son oncle **Claude**, marié à **Margueritte Coloigner**, avec ce couple de 1691 sans descendance, les biens passent à **Jean Joseph de Kerléan** son frère, marié à **Gabrielle de Penancoët** depuis 1701. Leur fille héritière, **Roberte**, épouse **Ronan François Le Rodellec** le 20/02/1729, leur fils **François** épouse **Catherine Flore de Kersauson** le 27/10/1779. Ce couple vient clore toutes les successions de Kermeur, à la révolution il juge plus prudent de franchir le Channel, leurs biens sont vendus comme biens nationaux.

Les fermiers occupants le lieu de Kermeur avant et après la Révolution ne semblent pas être très bien connus.

À partir des informations collectées, il est possible d'élaborer une généalogie du lieu avec une ligne de transmission des biens, quant aux hommes, les prénoms apparaissant n'appartiennent pas toujours à des fils aînés. Les décès, les mariages sans descendance font que les biens sont recueillis par un cadet, voire un oncle qui retransmet à un neveu. Il est bien difficile de donner des réponses fiables en l'absence d'état civil généralisé avant la fin XVI^e siècle.

²⁶ La brigandine est une armure constituée de plaques rivetées sur du cuir.

²⁷ ID., Chroniques oubliées..., Nantes 1994, t. 1, p. 142.

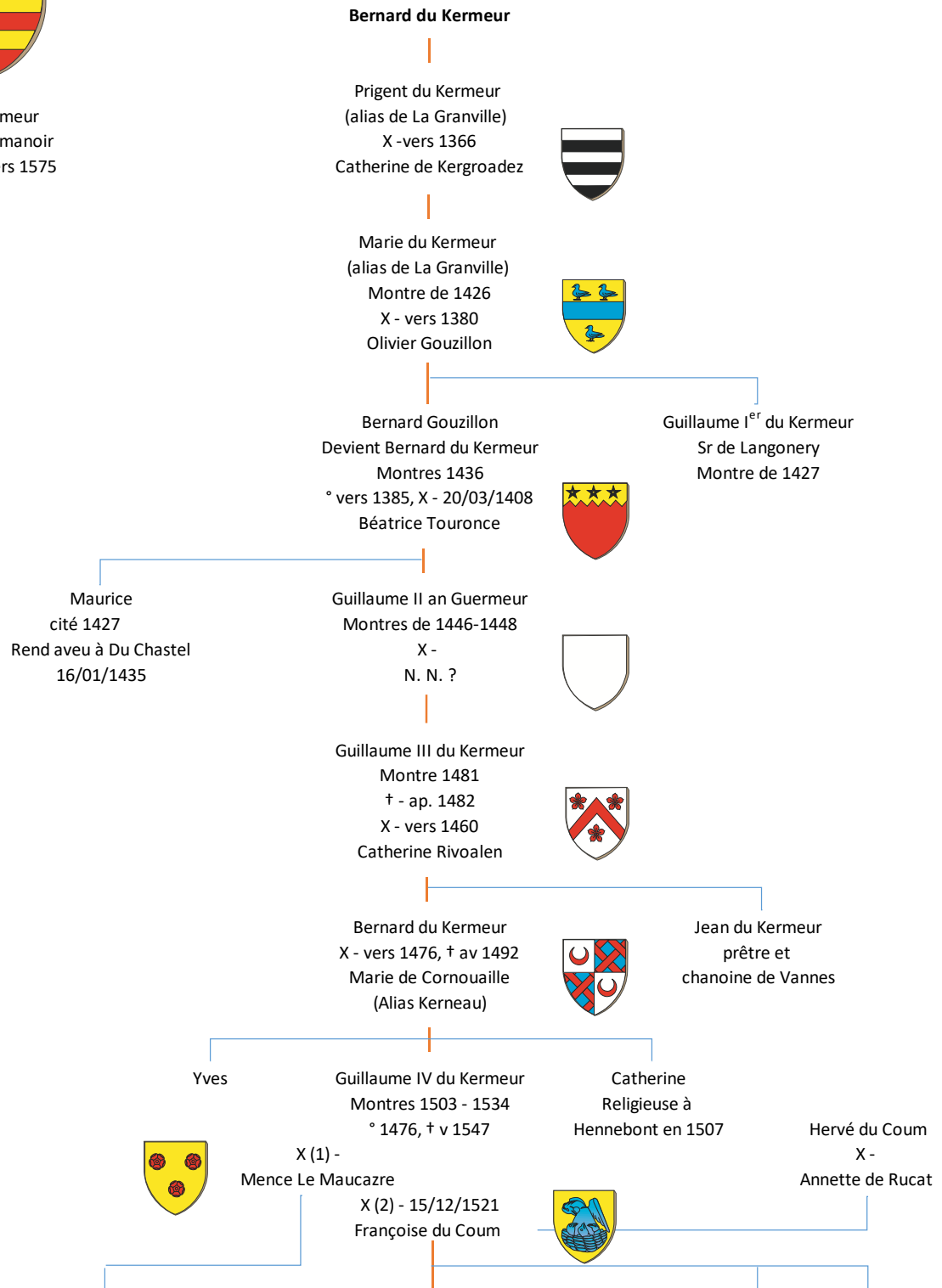
²⁸ ID., Chroniques oubliées..., Nantes 2005, t. 5, p. 156.

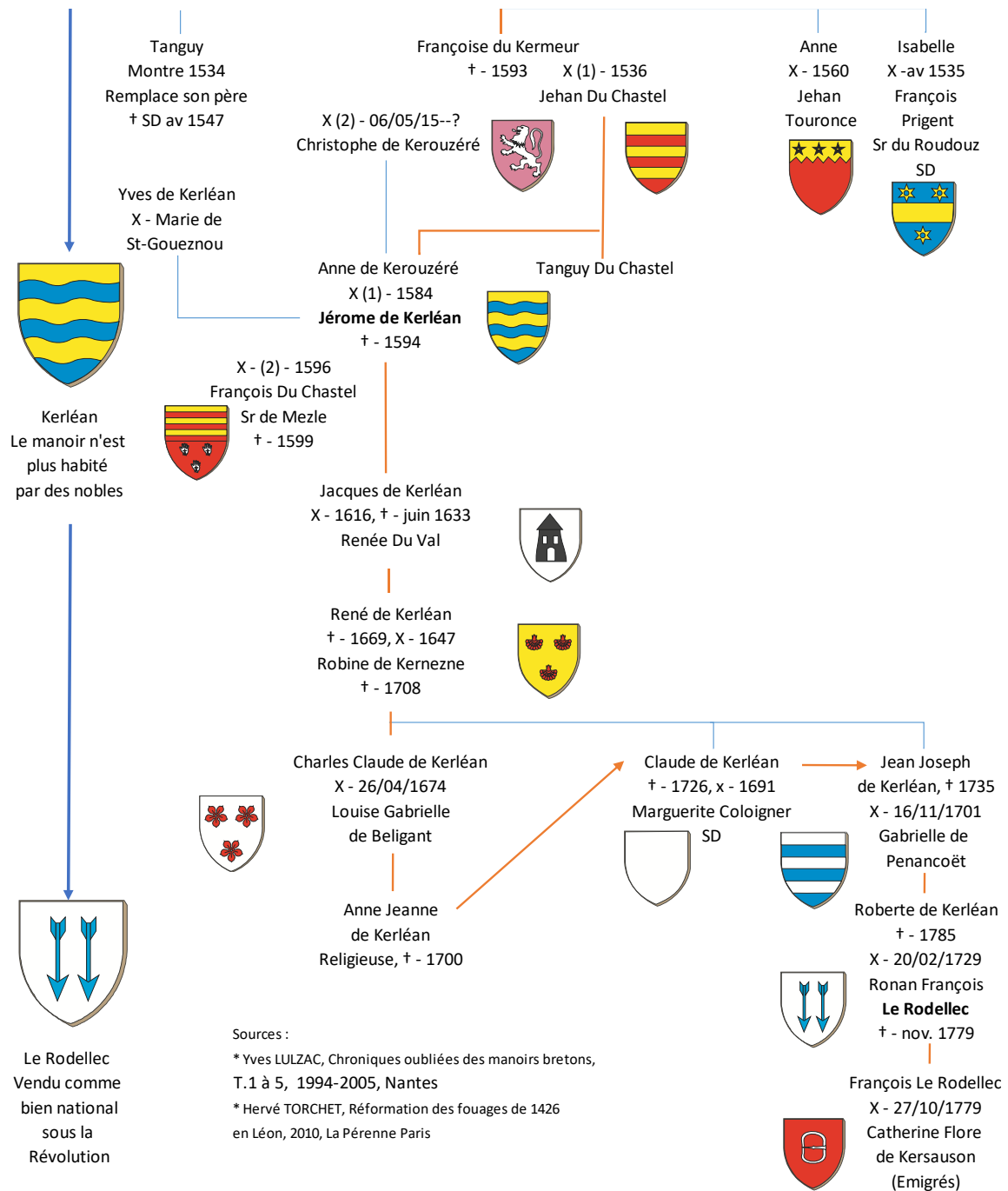
Manoir de Kermeur en Brélès

Les propriétaires du lieu avant la Révolution



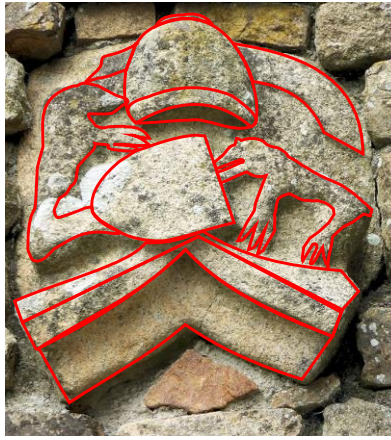
Les Kermeur
habite le manoir
jusqu'à vers 1575



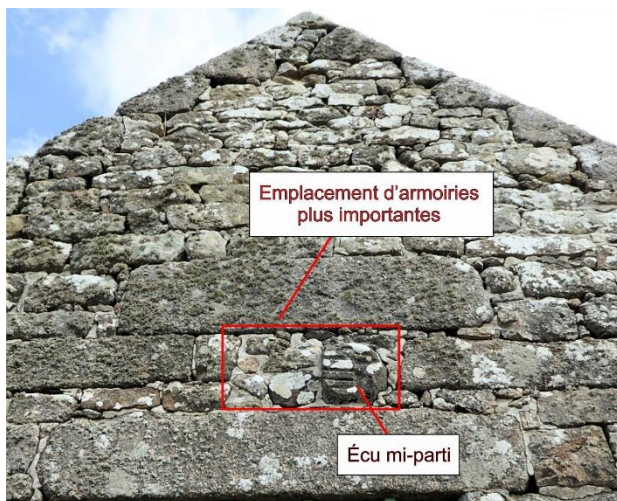
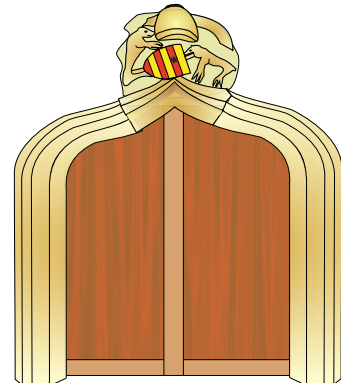


Les vestiges armoriés au manoir du Kermeur

Le manoir ayant été remanié en ferme et adapté à l'évolution des temps, il ne reste que deux vestiges héraldiques sauvés et mis en valeur. L'un est scellé dans le mur du bâtiment « four à pain »



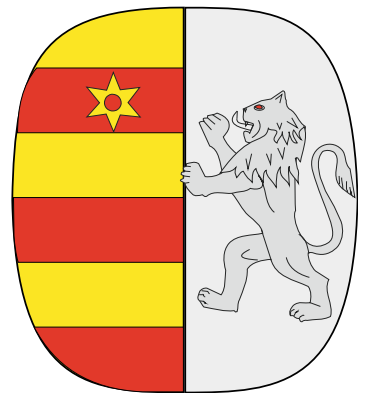
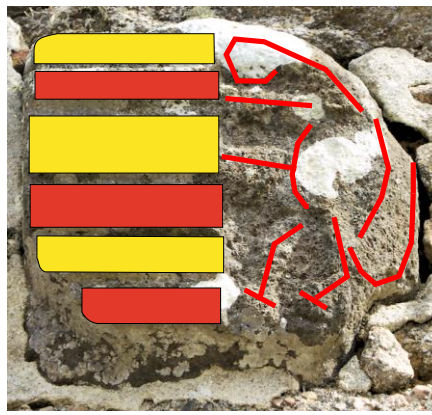
La pierre en granit fin provient d'un haut de cintre d'une porte principale d'un ancien manoir, elle représente un écu penché, les meubles héraldiques sont effacés, lors de la Révolution probablement. L'écu est soutenu par deux bestioles dotées de griffes disproportionnées, peu ressemblantes avec un animal connu ; l'ensemble est sommé d'un casque accompagné d'un listel « cri de guerre ». La qualité de la sculpture est plutôt rustique. Il est raisonnable de penser que les armes de Kermeur y étaient apposées puisque l'occupation par les hommes de cette famille est connue pendant deux siècles et s'est poursuivie par les femmes jusqu'à la Révolution.



Emplacement d'armoiries plus importantes

Écu mi-parti

Le second écu est sur l'ancienne chapelle du manoir, il est ovale et mi-parti, scellé au-dessus de la porte ouest, dans un emplacement visiblement trop grand et fait pour recevoir des armoiries jumelées. La pierre occupe une place ne devant pas être la sienne à l'origine. Elle a le mérite d'être récupérée et mise en valeur. L'état général indique qu'elle a échappé aux destructions révolutionnaires mais les siècles d'érosion l'ont bien dégradée. Là encore le sculpteur n'était pas très doué pour l'art des armoiries.

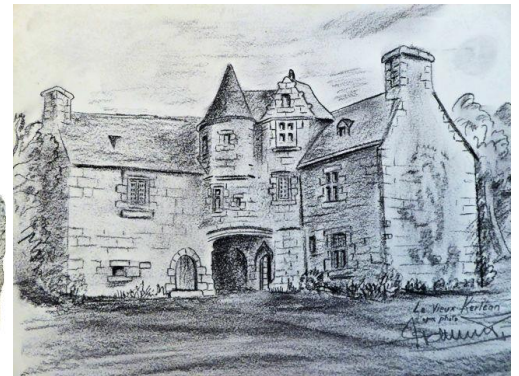
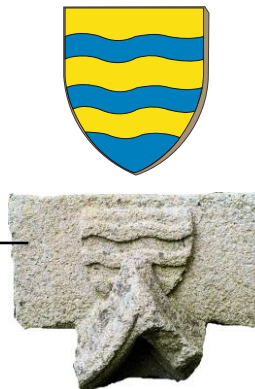
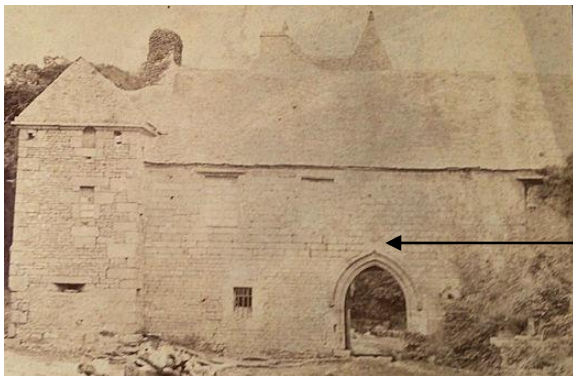


L'écu est composé au premier parti de six pièces séparées et d'autant d'espaces irréguliers, ce parti doit représenter le fascé des Kermeur ; le second parti est aussi mal sculpté, le relief restant montre un animal se tenant debout devant être un lion.

Le dessin de droite montre ce qu'aurait dû représenter cet écusson. Pour corser le tout, la généalogie reconstituée et probablement incomplète ne montre rien de semblable, sinon l'alliance de Françoise de Kermeur et son second époux Christophe de Kerouzéré. Toutefois je trouve le style très rustique pour la fin XVI^e siècle. Il peut aussi s'agir d'une épouse inconnue des archives, il très fréquent que les couples connaissent plusieurs alliances sans que le peu de documents connus en fassent mention. Espérons que le stock de pierres de l'ancien manoir livrera d'autres éléments permettant dans connaître un peu plus sur ce lieu.

Les écus de l'ancien manoir de Kerléan

Le lieudit de Kerléan était le fief de la famille Bohic dont Hervé conseiller du duc Jean IV. À cet emplacement se trouvait un important manoir avec colombier sur un domaine évalué à 100 hectares environ. Les Bohic de Kerléan blasonnaient *fascé ondé d'or et d'azur*

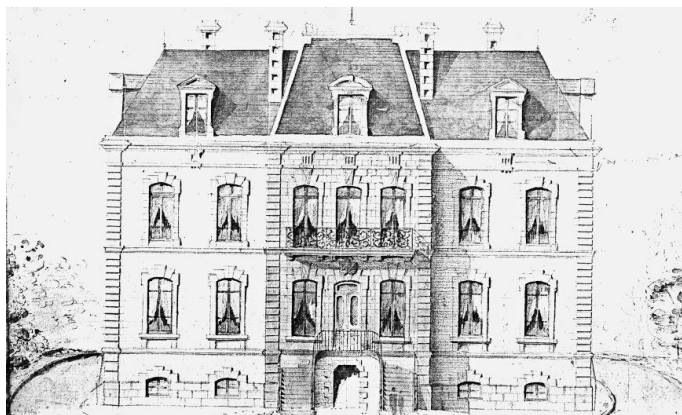


Photographie et dessin²⁹ de l'ancien manoir avant sa démolition, entre 1854 et 1870

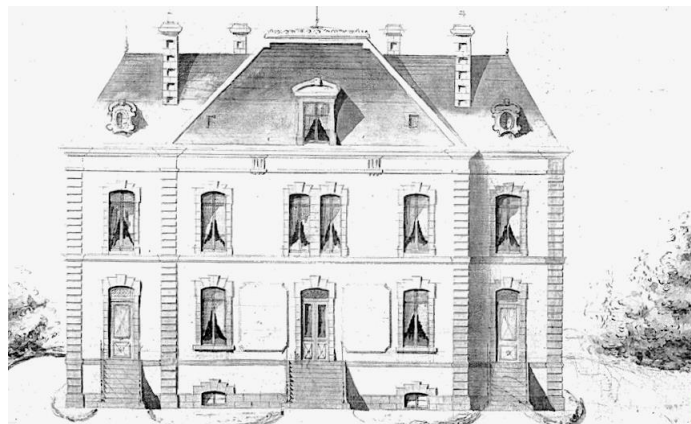
Cette pierre en granit, armoriée aux armes des Bohic était la clé de voûte du porche de l'entrée principale du manoir. Il semble qu'au XVI^e siècle que cette famille ait pris définitivement le nom de Kerléan. Il est probable que l'ancien manoir date de cette époque. A la montre de 1503, Tanguy Bohic (mineur) demeure à Kerléan en Plourin, Brélès n'étant pas encore une paroisse.

²⁹ SALIOU Jos et De RODELLEC François - Documentations et photographies, dessin de l'ancien manoir par le père de François de Rodellec d'après une photographie sur plaque de verre.

L'héritière Marie-Roberte de Kerléan épouse le 27 juillet 1728 Ronan François de Rodellec du Porzic, c'est ainsi que Kerléan change de propriétaire. En décembre 1863 Henri René de Rodellec du Porzic épouse Émilie de Poulpiquet du Halgouet. Le couple entreprend la construction d'une demeure adaptée à son époque. Les dessins sont réalisés et la construction débute vers 1868 quand survient la guerre de 1870 le premier étage est construit, les armoiries en pierre de kersanton des époux sont placées au-dessus de la porte d'entrée. La guerre va stopper net la construction, Henri René de Rodellec chef d'escadron d'artillerie au 21^e corps, âgé de 39 ans est tué à l'ennemi au combat de Droué (Loir et Cher).



La nouvelle construction, vue face sud. La pierre armoriée se trouvait entre le haut de la porte et sous le balcon

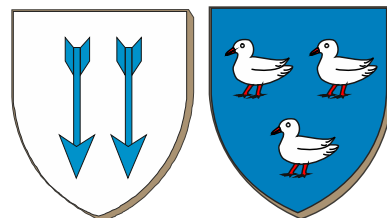


La nouvelle construction, vue face nord



Ce second manoir inachevé étant devenu dangereux sera détruit en 1980, la famille de Rodellec conserve les écussons des deux résidences disparues.

Les deux écussons joints représentent l'alliance de Ronan de Rodellec blasonnant *d'argent à deux flèches tombantes, empennées d'azur, posées en pal* et d'Émilie de Poulpiquet blasonnant *d'azur à trois pallerons d'argent, béquées et membrées de gueules*. Le tout est entouré de la devise de Rodellec MAD HA LEAL (Bon et loyal). Pour cette famille, une autre devise existe en latin ayant un lien avec les flèches : *Cominus eminùs feriunt*, à traduire en : « Elles portent de près et loin »

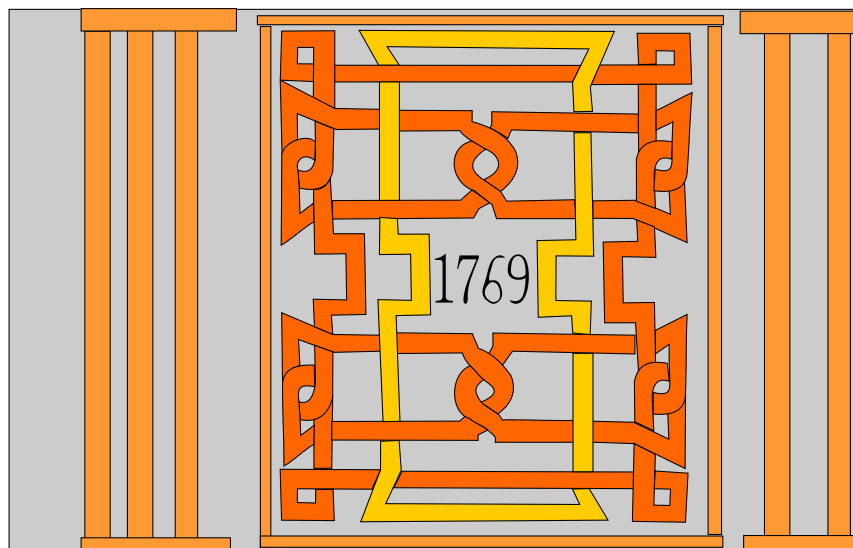


Annexe

La pierre de Traon-Gall



Cliché : Bernadette L'Hostis



Cette œuvre n'est pas une pierre armoriée, elle n'est pas commune et mérite une explication. D'après Paul-François Broucke³⁰, cette pierre est caractéristique du style 1600-1650, d'influence gréco-romaine, par ses barres verticales (Triglyphes) et la partie centrale destinée à recevoir les motifs ornementaux (Métopes), art très à la

³⁰ – BROUCKE Paul-François – Les prééminences héraldiques de la cathédrale de Quimper – UBO Master 1 - année 2010

- BROUCKE Paul-François La cathédrale de Saint-Pol de Léon : Le chantier des parties orientales du XI^e au XVI^e siècle – UBO Master 2 – année 2012

mode à partir de la Renaissance. Elle proviendrait d'un édifice comprenant plusieurs de ces pierres. Il pense à un ossuaire ou une chapelle déconstruite, quant à la date de 1769, le style des chiffres peut indiquer que la pierre fut réemployée lors de la construction d'une maison comme décoration au-dessus d'une porte principale.

Par principe cette pierre n'est pas seule, mais où sont les autres ? Une se trouve scellée dans le lavoir de la Franchise, elle n'est pas décorée d'entrelacs, deux noms et une date y sont gravés : MM FALLIER maire PONDAVEN adjoint 1847. René-Jacques Constant Fallier était maire de Brélès de 1844 à 1855. La date de 1847 associée à ces deux hommes est probablement la date d'un évènement, mais pas d'un décès, mais lequel ? La remise en état du lavoir ou simple plaisir de graver son nom sur un monument de l'Ancien Régime ne répondant plus à un besoin ?



Triglyphes du lavoir de la Franchise

La pierre de Traon Gall porte la date de 1769. Ce qui sous-entend qu'un monument existait à Brélès avant cette date et était probablement encore en usage vers 1847, les pierres sont ensuite dispersées. La réponse doit se trouver dans les archives municipales de Brélès entre 1847 et 1950.

Dernière mise à jour 13/09/2017

Mise à jour mai 2023